

LE PRÉSIDENT

**Réunion du Bureau
de la Communauté d'agglomération
Orléans Val de Loire**

le 13 décembre 2011 à 17 heures 30

**Salle Münster
□ Hôtel de Ville d'ORLEANS**

Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance.

ASSEMBLEES DELIBERANTES

AD 01 - Assemblées délibérantes - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 3 novembre 2011.

COHESION SOCIALE

CS 01 - Habitat-Logement - Commune de Chanteau (Rue de la Chapelle) - Construction de 2 logements sociaux PLAI individuels - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire - Délibération modificative.

CS 02 - Habitat-Logement - Commune de Chanteau (Rue de la Chapelle) - Construction de 7 logements sociaux PLUS individuels - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire - Délibération modificative.

CS 03 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Denis-en-Val (rue de Chemeau) - Construction de 4 logements sociaux PLUS individuels - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire - Délibération modificative.

CS 04 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Denis-en-Val (rue de Chemeau) - Construction d'1 logement social PLAI individuel - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire - Délibération modificative.

CS 05 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (ZAC du Clos Aubert) - Construction de 2 logements sociaux PLAI collectifs - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire - délibération modificative.

CS 06 - Habitat-Logement - Délégation des aides à la pierre - Commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin (ZAC du Clos Aubert) - Construction de 9 logements sociaux PLUS collectifs - Attribution d'une subvention - Approbation d'une convention à passer avec la SA HLM Immobilière Val de Loire - Délibération modificative.

Fait à Orléans, le **7 - DEC. 2011**
Le Président de la Communauté
d'agglomération Orléans Val de Loire



Charles-Eric LEMAIGNEN

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ORLÉANS VAL DE LOIRE